

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 20 décembre 2021 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Normand Quintin, conseiller ; Noël Lanthier, conseiller; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent : le Directeur général et greffier-trésorier M. Benoit Charbonneau.

Est absente : la conseillère Nathalie Dupont

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2021.12.270

#### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 DÉCEMBRE 2021

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

#### ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 20 décembre 2021
2. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations
3. Adoption des prévisions budgétaires 2022  
Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire du conseil

2021.12.271

#### 2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2021.12.272

#### 3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU** d'approuver les prévisions budgétaires 2022

Revenus

Taxes générales	2 254 755\$	
Tenant lieu de taxes	32 981\$	
Transferts	166 619\$	
Services rendus	34 952\$	
Imposition de droits	137 060\$	
Amendes et pénalités	8 000\$	
Intérêts	6 500\$	
Autres revenus	52 750\$	
Totaux revenus		2 693 617\$

Charges		
Administration	688 248\$	
Sécurité publique	450 110\$	
Transport	1 025 888\$	
Hygiène du milieu	330 776\$	
Urbanisme	145 225\$	
Loisirs et culture	275 510\$	
Frais de financement	36 701\$	
Total des charges		2 952 458\$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant		
Conciliation à de fins fiscales		(258 841)\$
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations		
Amortissement	508 968\$	
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	201 636\$	
Affectations		
Activités d'investissement	48 491\$	
Excédent (déficit) de fonctionnement		
Non affecté		-\$
Excédent (déficit) de fonctionnement		
de l'exercice à des fins fiscales		\$
		0-\$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

#### **PERIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2021.12.273

#### **4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Normand Quintin

**ET RÉSOLU** que la présente session extraordinaire du conseil soit levée à 19 h 22

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Benoit Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

\_\_\_\_\_  
Richard Forget  
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.